

## VENDREDI 19 JUIN 2026 à LUANT

Début de la réunion 19H30

### Clubs représentés :

CTT. Déols, CP. Levroux, PPC. Issoudun, US. Argenton, TT. Brenne-Le Blanc, US.TT. La Châtre, ASPO. Châteauroux, ATT. Chabris, CP. Buzançais, CP. Vatan, LB. Berrichonne, ATT. Luant, C2T. Martizay, la Chatillonnaise TT, ASTT. Pruniers, CP. Saint Cyprien, Corpo 36, US. Saint Maur, US. Aigurande, ASS.TT. Ambrault, US. Le Poinçonnet, CTT. Reuilly, Théo-Ping Villedieu, CTT. Ceaulmont-les-Granges, Arthon Tennis de Table, TT. Nihérne.

**Soit 84 voix représentées.**

### Membres présents :

BECHARD Dominique, BIZIEUX Pascal, CASY Michel, LOPES DA SILVA Benjamin, DEPOND Sébastien, ETIENNE Emmanuel, GUENIN Alain, JAMBIER Marielle, LEBLOIS Lucas, MERITET Bernard, MESSAOUDI Mélanie, NEVEU Thierry, PISCOU Éric, VACHET Sylvie, THOMAS Aurélien.

### Membres excusés :

BEURROIS Pascal, BLIGAND Daniel, GOURDON Céline, VACHET Elodie, TESTU Nicolas,

### Personnalités présentes :

Mr ROUALDES Jean-Michel, Maire de Luant.

Mr CASY Michel (représentant la Ligue centre Val de Loire)

### Personnalités excusées :

PETIPEZ Florence (Conseillère Départementale ,3<sup>e</sup> Vice-présidente Déléguée au Sport)

ANGENON Nico (Président de la ligue CVL)

TUGEND Axel (SDJES)

REIGNOUX Mai-Thé (Veuve de Mr François REIGNOUX)

BARDIN Romain (Directeur de la Ligue)

FLEURET Marc (Président du Département)

ADESLI

### 1) Allocution de la Présidente :

Je commence cette Assemblée Générale en remerciant le club de LUANT qui nous reçoit ce soir, ainsi que Monsieur Jean Michel ROUALDES Maire de LUANT.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, nous allons avoir une pensée pour les pongistes qui nous ont quittés au cours de la saison, je vous les cite :

- Mr MASSUSSI Brice (ATT LUANT )
- Mr GONIN Éric (CTT DEOLS)

## 2) Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 13 juin 2025 à Pruniers :

Le PV de l'Assemblée Générale du 13 juin 2025 à Pruniers est adopté à la majorité.

## 3) Commission Arbitrage : Pascal BIZIEUX

Bonsoir à toutes et tous d'être présent ce soir.

Je tiens à remercier l'ensemble des juges arbitres qui ont officié cette saison, tous les matchs ont été jugés arbitrés avec l'utilisation de Girpe V2 et v1 pour certains.

Le comité a organisé une soirée Girpe, en septembre, celle-ci sera renouvelée cette année pour Girpe V2.

Cette année, je n'ai formé ni Arbitres ni Juge Arbitre 1.

Pour la ligue, il y a eu 1 personne en AR à Vierzon

En espérant avoir des personnes en AR, JA1 et selon les dates du calendrier et aussi en JA2.

Pour l'année prochaine la partie formation arbitrage envisage de faire le JA2 en distanciel et/ou présentiel

Un dernier mot sur les comportements des accompagnants des joueurs, qui devient difficile pour les JA. Ils se font mal traiter ou menacer.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Indre organise une soirée thématique dédiée à la lutte contre les violences dans le sport.

## 4) Challenge J. Jamet : Céline GOURDON

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, le **Challenge J. Jamet** s'est déroulé en trois journées :

- **7 décembre à Issoudun** : 9 équipes
- **14 février à Levroux** : 9 équipes
- **1er mai à Buzançais** : 7 équipes

Lors des deux premières journées, nous avons pu organiser deux tableaux en fonction des classements, avec à chaque fois un classement général.

La dernière journée a permis à toutes les équipes de se rencontrer. Ce fut une journée intense, mais également très agréable, offrant à chacune l'occasion d'affronter l'ensemble des équipes engagées.

Un grand merci aux clubs d'Issoudun, de Levroux et de Buzançais pour leur accueil chaleureux et les repas proposés lors de chaque journée.

Merci également à **Sébastien**, notre juge-arbitre tout au long de la saison.

Nous remercions aussi le Comité pour les attentions offertes à chaque rencontre : gâteaux, rose et brin de muguet.

Enfin, merci à toutes les joueuses présentes et investies tout au long de l'année.

Malgré des rencontres souvent très disputées, l'ambiance est restée conviviale et chaleureuse, ce qui fait toute la richesse de ce challenge.

## 5) Challenge Robert Marest : Dominique BECHARD

Cette année, c'est le club d'Argenton qui reçoit pour la 3<sup>ème</sup> année le trophée.

Toutes nos félicitations.

*Cf. Annexe pour les résultats complets.*

## 6) Commission Sportive : Michel CASY

### **Championnat par équipes :**

81 équipes en 1<sup>ère</sup> phase +6 par rapport à la saison dernière

87 équipes en 2<sup>ème</sup> phase +8

Comme on peut le voir le nombre d'équipes augmentent largement dans notre championnat.

Les salles n'étant pas extensibles, il va falloir que les clubs réfléchissent avant d'engager de nouvelles équipes.

Cette saison, il y a eu beaucoup moins de pénalités :

3 rencontres perdues par pénalités et 1 seul forfait, c'est très bien et il faut continuer.

GIRPE 2 a été mise en place mais il y a encore beaucoup de clubs qui se servent de GIRPE 1. Il va falloir changer ces habitudes car bientôt GIRPE 1 va disparaître.

N'oubliez que depuis quelques saisons, Pascal BIZIEUX consacre une soirée pour vous former à GIRPE (la saison prochaine ce sera le 25 Septembre 2026).

En 1<sup>ère</sup> phase, un des deux montants est le CP BUZANCAIS.

Je tiens à les féliciter car pour une première en R3, ils ont fini 1<sup>er</sup> et devrait accéder la R2.

A la fin de cette 2<sup>ème</sup> phase, nous avons 1 descente de régional.

Il faut attendre car ce club est le 1<sup>er</sup> descendant et tous les ans il y a, en régional des équipes qui ne repartent pas. Pour moi, il y a 99 chances sur cent qu'il soit repêché. Attendons.

### **Individuels :**

197 joueurs inscrits cette saison : 107 seniors et 90 jeunes.

Nous sommes à + 2

D'une saison à l'autre, les chiffres sont équivalents.

Le comité continue à avoir des problèmes de salle pour organiser les tours de CF et voir de JA.

Les finales départementales ont toujours autant de succès.

Il faut noter que dans le tableau Dames, il y avait 5 joueuses alors qu'à la ligue celui-ci a été annulé faute de participantes.

Je remercie ces dames d'être venues.

### **Autres compétitions :**

Nous avons programmé cette saison pour la première fois les finales par classement un dimanche.

Cette décision a été prise car la saison dernière, nous avons fini à 3 heures du matin

Il y a eu un peu moins d'inscrits et manque de chance ce jour-là il y a eu de la neige, cela n'empêche que nous allons continuer la saison prochaine

## PPS :

Je vais vous parler du Parcours Prévention Santé

### Parcours Prévention Santé

Sportifs	Situation	Contrôle médical préalable	Nature du contrôle par la FFTT
Mineur	Obtention ou renouvellement d'une licence FFTT	Examens de santé obligatoires fixés à l'article R.2132-1 du code de la santé publique	Questionnaire de santé annuel fixé par arrêté
	Participation à une compétition organisée ou autorisée par FFTT	Examens de santé obligatoires fixés à l'article R.2132-1 du code de la santé publique	Questionnaire de santé annuel fixé par arrêté
18 - 64 ans	Obtention ou renouvellement d'une licence FFTT		Parcours Prévention Santé (PPS) ou certificat médical
	Participation à une compétition organisée ou autorisée par FFTT		Parcours Prévention Santé (PPS) ou certificat médical
	Licence sans pratique sportive		
65 ans et plus	Obtention ou renouvellement d'une licence FFTT		Parcours Prévention Santé (PPS) ou certificat médical
	Participation à une compétition organisée ou autorisée par FFTT		Certificat médical à chaque changement de catégories tous les 5 ans ; et PPS les autres années dans l'intervalle
	Licence sans pratique sportive		

Mineur	Loisir	Questionnaire négatif	Licence certif med
		Questionnaire positif	Certificat médical
18 - 64 ans	Compétition	Questionnaire négatif	Licence certif med
		Questionnaire positif	Certificat médical
	Loisir	PPS	Licence certif med
		Symptôme présent dans PPS	Certificat médical
65 ans et plus	Compétition	PPS	Licence certif med
		Symptôme présent dans PPS	Certificat médical
	Loisir	PPS	Licence certif med
		Symptôme présent dans PPS	Certificat médical
65 ans et plus	Compétition 65 - 70 - 75 - 80 - 85 90 - 95 ans		Licence certif med
		Certificat médical	Licence certif med
	Compétition en dehors de ces années	PPS	Licence certif med
		Symptôme présent dans PPS	Certificat médical
Licence sans pratique sportive		Licence sans pratique sportive	

## 7) Commission Corpo : Bernard MERITET

### Statistiques du championnat :

- Nombre d'équipes : 16 réparties sur 13 clubs
- 1 club est à la fois Corps et FFTT (ASPO), tandis que les autres clubs jouent sous l'appellation Corps 36
- Les joueurs qui jouent en corps ont une licence corps avec 2 appartenances : dans un club FFTT et sous l'appellation Corps 36 (ou ASPO pour les Cheminots)
- Un club avait 3 équipes (Safran-Seat) et un autre 2 équipes (les Pousse-Brouettes). C'est très bien.

### Le championnat :

- En Corps, l'essentiel est de jouer. Bon état d'esprit lors des rencontres (et même après les matchs) !

· la souplesse dans l'organisation des rencontres (date, heure) est souvent très commode, mais attention, ce n'est pas si facile que ça à gérer

· le championnat s'est organisé avec 6 équipes en D1, 5 équipes en D2 et 5 équipes en D3. Ça fait peut-être beaucoup en D1, où l'on retrouve souvent les joueurs dans d'autres compétitions (Coupe de l'Indre, vétérans, Indiv', etc.)

Résultats du championnat :

· Ce championnat a été organisé sous la forme de matchs aller-retour. Seules 6 rencontres n'ont pas eu lieu à ce jour. C'est beaucoup. Certaines équipes ont peiné à s'aligner du fait du manque de joueurs dans leur effectif, une équipe a même dû déclarer forfait avant la fin, un de ses joueurs étant absent pour la fin de saison

· Les résultats : se référer au livret que le Comité vous a remis

· Bravo à toutes les équipes et à tous les joueurs qui ont participé.

Les indiv' départementaux Corps (à Issoudun, le 20 décembre 2025) :

· 24 participants : 2 dames et 22 messieurs

· 11 clubs sur 13 ont participé à cette journée

· Pour voir les noms des médaillés, se référer au livret du Comité.

Les indiv' régionaux Corps (à Bourges, le 28 février 2026) :

Nous avons obtenu 11 podiums dont 3 titres. Bravo à tous les médaillés

Laurent Personne : 1er et Alain Berthault : 3e en 500-999 H

Amandine Cauquis : 1ère en 1000-1299 D

Célian Branchereau : 2e en 1000-1299 H

Amandine Cauquis : 2e en toutes séries D

Maéva Cauquis : 2e en vétérans D

Christophe Bréjaud et Guillaume Gonzalez : 3e en V1 H

Laurent Personne : 2e en V2 H

Amandine Cauquis et Maéva Cauquis : 2e en doubles D

Christophe Bréjaud et Nicolas Devineau : 1er en doubles H.

Les indiv' France Corps (à Mer, les 16 et 17 mai 2026) :

Ils n'ont pas eu lieu cette année. Ils ont été remplacés par un Open Corps qui a eu un succès plutôt mitigé.

Les titres par équipes Corps (à Issoudun, le 13 juin 2026) :

- En D1, c'est l'équipe des Pompiers 36 qui a participé et terminé 2e
- En D2, dans cette poule de 3, l'équipe de la Marine et Amis prend la 2e place
- Quant à la D3, l'équipe de Safran-Seat prend également la 2e place.

En conclusion :

Cette année, dans chacune des 3 divisions, le niveau était bien homogène, et c'est une satisfaction.

Souci majeur : laisser de la liberté pour fixer les dates et heures de rencontre, mais aussi s'astreindre à finir dans les délais.

Cette année, c'était moins bien que les autres années. A ce jour, 6 rencontres n'ont pas eu lieu. Engager une équipe est très simple, mais il faut que les capitaines se montrent responsables et pensent que l'équipe devra jouer ses matchs dans les temps. Pensez donc avoir un effectif suffisant et communiquez entre vous pour fixer des dates qui conviennent à tout le monde.

Alors bonnes vacances à toutes et tous et vivent les Corpo

## 8) Commission féminine : Céline GOURDON

Avec Mélanie nous avons eu l'occasion de participer à une après-midi organisée par la FFTT à Tours "Jeu, set et Féminisation"

Le constat de la FFTT est de 18% de féminines sur l'année 2024-2025.

La question du manque de féminine doit se poser au niveau des clubs de chaque Comités et de la Région.

Pendant ce moment nous avons pu participer à un des 3 ateliers proposés :

### voici le retour des 3 ateliers :

J'invite les clubs à en prendre connaissance afin de pouvoir améliorer et favoriser l'arrivée des féminines.



#### Ateliers :

	Atelier 1 : La vie du club	Atelier 2 : La compétition	Atelier 3 : Attirer/Recruter/Fidéliser
<b>Les freins :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les horaires</li> <li>• La famille</li> <li>• Manque de filles</li> <li>• Sexisme/discrimination</li> <li>• Manque de formation des éducateurs</li> <li>• Manque d'envie des hommes à jouer avec les femmes</li> <li>• Manque de représentation (pas assez de modèle)</li> <li>• La question des vestiaires</li> <li>• L'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considération des femmes dans l'organisation des compétitions (horaires, choix des tables)</li> <li>• Autorisation des femmes à jouer avec les garçons (si complémentarité mais réalité substitution)</li> <li>• Question de la valeur du point plus important quand elle participe au championnat masculin (valoriser les parties féminines)</li> <li>• Les distances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop de garçons</li> <li>• Vestiaires</li> <li>• Garde des enfants</li> <li>• Sexisme et univers masculin</li> <li>• Copines qui arrêtent</li> </ul>
<b>Les leviers :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation (encadrants, dirigeants, joueurs)</li> <li>• Statuts, règlements, chartes</li> <li>• 1 référente dans chaque club</li> <li>• Valoriser la mixité</li> <li>• Travail d'accueil et de prise en charge</li> <li>• Politique de fidélisation</li> <li>• Modèle de communication adapté</li> <li>• Créneau spécifique femmes</li> <li>• Créneau famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Championnat mixte plutôt que participations dans les championnats masculins</li> <li>• Développer une offre loisir</li> <li>• Organiser des plateaux en équilibre avec les hommes</li> <li>• Permettre des ententes à 3</li> <li>• Avoir une approche plus équilibrée entre femme/homme dans la communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèles : joueuses, dirigeantes, encadrantes etc</li> <li>• Animation, portes ouvertes, Premiers Pas Pongistes</li> <li>• Communication externe : Mairie, réseaux sociaux</li> </ul>
<b>Les actions concrètes :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des événements (soirée ping dating, tournoi double mixte, double féminin)</li> <li>• Dégénérer la pratique sportive</li> <li>• Respect de la différence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage d'expérience des journées nationales 8/9 et 11 novembre</li> <li>• Organiser une journée des titres au niveau départemental</li> <li>• Organiser un challenge par équipe de 2 au niveau départemental et régional</li> <li>• Besoin d'un benchmark de l'offre de compétition au niveau départemental pour prendre les bonnes idées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evènements/rencontres sportives ouvert aux non licenciées par équipes ou en famille</li> <li>• Tournoi interne avec invitées externes</li> <li>• Tarification familiale</li> <li>• Prêt de matériel (faciliter l'accès)</li> <li>• Créneau 100% féminin</li> <li>• Charte de bonne conduite</li> </ul>

Pour clôturer l'année, nous avons organisé **la journée Féminines Indre/Cher à Issoudun.**

**Nous étions 17 à participer à cette journée.**

**Au Programme** : petit déjeuner, séance d'entraînement avec musique, repas partagé et tournoi de doubles.

Merci encore à Issoudun de nous avoir accueillies et à Guillaume qui est resté toute la journée et qui a participé pour que nous soyons pairs.

Merci aux filles du Cher et de l'Indre d'être venues.

C'était une superbe journée d'échanges, de rigolades, de bonne humeur, tout ce qu'une féminine apprécie !

Merci à la Ligue pour les boissons et le petit déjeuner !

Merci à Mélanie de m'avoir aidé pour l'organisation de la journée et merci à Marielle car même à distance elle était avec nous !

Je vous souhaite de bonnes vacances !!

Céline

## 9) Commission Coupe de l'Indre : Nicolas TESTU

### COMPTE RENDU DES COUPES DE L'INDRE 2025/2026

Pour cette saison, l'objectif était de continuer sur la lancée de l'année dernière et de dépasser les 100 équipes. C'est chose faite puisque cette édition 2025/2026 fait encore mieux que la précédente. Une nouvelle fois, les records tombent : 120 équipes engagées au total contre 118 l'année dernière.

Je ne peux que féliciter tous les présidents, entraîneurs, dirigeants de clubs ainsi que les joueurs qui s'inscrivent et participent à l'engouement que suscite cette Coupe.

## L'année des records

### Nombre d'équipes engagées

- Coupe 5/6 : 47 équipes contre 43 l'année passée (+4 équipes)
- Coupe 7/8 : 30 équipes contre 31 l'année passée (-1 équipe)
- Coupe 9/10 : 23 équipes contre 22 l'année passée (+1 équipe)
- Coupe 11/12 : 12 équipes, identique à l'année passée
- Coupe 13/15 : 4 équipes contre 6 l'année passée (-2 équipes)
- Coupe Élite : 4 équipes, comme l'année passée

Nous enregistrons également un record du nombre de féminines engagées : **22 joueuses contre 14 l'année dernière, soit 8 de plus.**

Parmi elles :

- 18 joueuses évoluaient dans des équipes mixtes ;
- 2 équipes entièrement féminines étaient engagées.

Onze clubs ont inscrit des féminines :

- Buzançais : 5
- Argenton : 4
- Le Poinçonnet : 3
- La Berrichonne : 2
- Villedieu : 2
- Déols : 1
- Issoudun : 1
- La Châtre : 1
- Luant : 1
- Martizay : 1
- Saint-Maur : 1

Puisque nous parlons des féminines, voici le nom de la lauréate du trophée récompensant le plus beau parcours féminin.

Trois joueuses engagées dans des équipes mixtes ont été éliminées en demi-finale :

- Camille Bertin (Buzançais) : 1 tour disputé
- Amandine Cauquis (Le Poinçonnet) : 2 tours disputés

Et avec 4 tours disputés, c'est **Julie Robin (La Berrichonne)** qui remporte le trophée.

**Félicitations à elle !**

Trois clubs n'ont pas inscrit d'équipe cette année : Châtillon, Reuilly et Niherne, nouveau venu au sein du Comité, ce qui peut s'expliquer.

## Mentions spéciales

- Argenton : 15 équipes
- La Berrichonne : 12 équipes
- La Châtre : 9 équipes
- Saint-Maur : 9 équipes

Cette année, c'est Saint-Maur qui s'est chargé de l'organisation, et il n'y a rien à redire.

Merci à son président, **Geoffroy Bornard**, ainsi qu'à tous les bénévoles du club.

La plupart des rencontres ont été très disputées, avec du suspense jusqu'au bout.

**C'était parfait.**

## Les finales

Cette année, 7 clubs ont participé aux finales :

- Le Blanc : 4 équipes
- Argenton : 2 équipes
- La Berrichonne : 2 équipes
- Buzançais : 1 équipe
- Déols : 1 équipe
- Issoudun : 1 équipe

- Vatan : 1 équipe

Nous pouvons féliciter tout particulièrement le club du **TT Brenne Le Blanc** qui a réalisé une performance remarquable : **5 équipes engagées en Coupe et 4 équipes finalistes.**

Qui dit mieux ?

Bravo à tous les joueurs du TT Brenne Le Blanc !

## Les lauréats 2025/2026

- **Coupe 5/6** : US Argenton  
Anthony Duret et Enzo Charluet
- **Coupe 7/8** : CP Vatanais  
Hugo Rivière et Romaric Kasteller
- **Coupe 9/10** : CP Buzançais  
Thiméo Martin et Glen Baudet
- **Coupe 11/12** : TT Brenne Le Blanc  
Nohann Paquet et Valentin Foret
- **Coupe 13/15** : TT Brenne Le Blanc  
Lucas Leblois et Nawal Alao
- **Coupe Élite** : TT Brenne Le Blanc  
Gabin Grangeneuve et Antonin Jambier

## Challenge François Reignoux

Cette année, le Challenge François Reignoux nous a offert une belle lutte entre deux clubs jusqu'aux demi-finales.

Comme le PSG cette saison, le club vainqueur réalise le **back-to-back** en conservant son titre.

Avec seulement 3 points d'avance sur son poursuivant, c'est donc une nouvelle fois le club d'**Argenton**, présidé par **Patrick Imbert**, qui s'impose.

### Félicitations au club d'Argenton !

Classement :

1. Argenton : 60 points
2. US Saint-Maur : 57 points
3. Ambrault : 38 points

## Remerciements

Je remercie mes fidèles compagnons de route présents lors des tirages :

- Dominique pour les saisies ;
- Thierry ;
- Aurélien ;

Ainsi que le Comité pour l'organisation des finales et la Commission des Récompenses. Les coupes étaient magnifiques et à la hauteur des vainqueurs des Coupes de l'Indre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

**À l'année prochaine !**

**Nicolas Testu**

#### **10) Commission Saisie Informatique : Dominique BECHARD**

Comme lors des saisons précédentes, je vous informe que vous avez jusqu'au 30 juin à 20 h, dernier délai, pour vous manifester si vous constatez un litige concernant votre classement. Dans ce cas, vous devez contacter soit le Comité de l'Indre, soit la Ligue, soit la Fédération.

Pour les compétitions individuelles, vous pouvez engager vos licenciés(es) via SPID.

La Ligue demande de plus en plus que les inscriptions aux différentes compétitions soient effectuées en ligne. Soyez donc vigilants quant aux courriels que vous recevez de sa part.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

#### **11) Commission Coupe Mixte : Mélanie MESSAOUDI**

Pour rappel, la Coupe Mixte est une compétition par équipe, un joueur et une joueuse licenciés et issus du même comité, de type « Coupe Davis » avec un niveau départemental qualificatif pour le niveau régional.

Les équipes sont réparties en 3 tableaux selon le cumul des points du classement de 2<sup>ème</sup> phase des 2 joueurs.

Cette année la compétition a eu lieu le dimanche 29 mars au club de St Maur que je remercie pour son accueil et l'organisation, sous la direction, parfaite comme d'habitude, des juges arbitres que nous (compétiteurs) remercions également.

15 équipes se sont inscrites, soit 2 de moins que la saison passée mais 11 clubs étaient représentés soit 2 de plus.

Nous avons de nouveau eu 2 équipes avec des joueurs de clubs différents, c'est une information nécessaire pour celles et ceux qui ne trouvent pas de partenaire au sein de leur club.

Malheureusement, il n'y a eu qu'une équipe d'inscrite dans le tableau 3 : - de 2 400 points cumulés alors que nous en avions eu 4 la saison dernière, c'est une réelle déception pour moi.

Marielle (Jambier TT Brenne Le Blanc) et Célian (Branchereau PPC Issoldunois) se sont donc qualifiés pour le tour régional sans jouer.

Pour les 2 autres tableaux :

10 équipes dans le tableau 1 (- de 1 600 points cumulés) soit 3 de plus que la saison dernière, un record peut-être....

Seulement 4 équipes dans le tableau 2 (- de 2 000 points cumulés) soit 2 de moins que l'année dernière, nouvelle déception

Tous les résultats sont en annexe et consultables sur le site du Comité.

Comme chaque année, la compétition s'est bien déroulée dans une belle ambiance et je renouvelle mon invitation à toutes les joueuses et joueurs du département qui veulent participer à trouver un / une partenaire motivé(e) quitte à aller chercher dans un autre club.

Je garde l'objectif de 20 équipes l'année prochaine.

Au niveau régional, 4 équipes de l'Indre étaient représentées dans les différents tableaux.

Bravo à Antoine et Ninon, de l'US Argenton qui termine 3<sup>ème</sup> dans le tableau 1.

A l'année prochaine !

Mélanie

### **NIVEAU DEPARTEMENTAL**



#### **Podium tableau 1(- de 1 600 points cumulés) :**

1<sup>ers</sup> : Mélissa Gillet et Camille Banse – Berrichonne  
Châteauroux

2<sup>èmes</sup> : Noémie Girard et Arménio Goncalves – US Saint  
Maur

#### **Podium tableau 2 (- de 2 000 points cumulés) :**



1<sup>ers</sup> : Corinne Micoud et Hugo Lorilloux  
CP Buzancéens

2<sup>èmes</sup> : Chloé Bourdin et Timéo Martin  
CP Buzancéens

### **NIVEAU REGIONAL :**

#### **Podium tableau 1(- de 1 600 points cumulés) :**

3<sup>èmes</sup> : Ninon Prouveur et Antoine Devilliers

US ARGENTON



## 12) Commission Handisport : Nicolas TESTU

### Compte rendu général du 15 juin 2026

Pour cette saison 2025-2026, seuls deux joueurs ont participé aux compétitions.

Il s'agit d'Aditya, accompagné d'un nouveau jeune minime, Gabin GIRARD. Celui-ci évolue en catégorie valide à Mehun-sur-Yèvre, est classé 8, et est déficient visuel.

Nos deux jeunes ont participé à quatre tours Open ainsi qu'à un tour Masters.

Le premier tour s'est déroulé à Beynat, en Corrèze. Aditya était le seul représentant du club engagé et s'est imposé dans une compétition qui ne comptait que six participants.

Le deuxième tour a eu lieu à Niort, dans les Deux-Sèvres, avec 20 joueurs engagés. Aditya termine à une belle 6<sup>e</sup> place. Pour sa première compétition, Gabin s'offre quant à lui un premier podium en décrochant la médaille de bronze.

Le troisième tour s'est déroulé plus près de chez nous, à Saint-Avertin, avec 27 participants. Gabin termine 8<sup>e</sup> tandis qu'Aditya se classe 12<sup>e</sup>.

Le quatrième tour a eu lieu à Ussel, en Corrèze. Une nouvelle fois, le nombre de participants était limité avec seulement sept engagés. Gabin remporte néanmoins l'épreuve devant Aditya, offrant ainsi un magnifique doublé déolois sur le podium.

Le dernier rendez-vous de la saison était le Tour Masters, organisé à Saint-Vulbas, près de Lyon, où le niveau était particulièrement relevé. Nos deux Déolois terminent aux dernières places parmi les 14 participants engagés.

Aditya et Gabin ont ensuite participé aux Championnats de France Jeunes à Rouen, dans les deux tableaux.

En double, ils s'inclinent en quart de finale face aux futurs vainqueurs de la compétition.

En simple, Aditya, engagé en classe 6/8, termine 8<sup>e</sup> sur 14 participants. Gabin, en classe 9/10, décroche quant à lui une magnifique médaille de bronze parmi les six joueurs engagés. Félicitations à lui !

Aditya a également participé aux Championnats de France IMC (Infirmité Motrice Cérébrale), organisés à Tours. Avec six joueurs dans sa catégorie, il réalise un parcours parfait et décroche la médaille d'or ainsi que le titre de Champion de France. Bravo à lui !

Sa saison s'arrête toutefois à ce stade. Bien qu'il ait obtenu sa qualification pour les Championnats de France Élite, il ne s'y rendra pas en raison d'un niveau de compétition très élevé. Une décision raisonnable et réfléchie.

En conclusion, cette saison marque un très beau début pour Gabin et une belle continuité pour Aditya. Avec plusieurs podiums et médailles à leur actif, nos deux Déolois peuvent être très fiers de leurs performances.

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

**Nicolas Testu**

### **13) Commission Vétérans : Alain GUENIN**

Bonjour à toutes et à tous,

#### **1ère compétition : les individuels**

Cette saison, les individuels vétérans départementaux ont été organisés, comme la saison précédente, par le club de Vatan, le mardi 11 novembre 2025.

Les tableaux facultatifs du matin ont réuni 36 inscrits et le tableau qualificatif de l'après-midi 59 participants, soit une légère progression par rapport aux années précédentes.

Félicitations aux juges-arbitres qui ont réussi à terminer à une heure raisonnable malgré le grand nombre de tableaux.

Les individuels régionaux se sont déroulés à Pithiviers le 1er février 2026. Quatre joueuses et neuf joueurs ont effectué le déplacement.

L'Indre a obtenu deux qualifications pour les Championnats de France, mais seule une joueuse a pu participer à l'épreuve organisée à Haguenau les 2 et 3 mai 2026. Le représentant masculin était malheureusement blessé.

#### **La Coupe nationale vétérans**

L'échelon départemental a été organisé par le club d'Ambrault le dimanche 18 janvier 2026. On peut noter une belle progression du nombre d'équipes engagées (+8), à l'exception du tableau C (+60 ans), qui n'a réuni que deux équipes.

Ce fut une très belle journée, malgré la panne de chauffage qui a compliqué la tâche de nos juges-arbitres.

Les régionaux ont eu lieu à La Fontaine-la-Guyon (28) le dimanche 1er mars 2026.

Une seule équipe, la Berrichonne, a effectué le déplacement. La distance a sans doute dissuadé de nombreux qualifiés.

#### **Conclusion**

Les compétitions vétérans se portent bien et continuent de se dérouler dans une excellente ambiance.

Merci et bonne soirée.

## 14) Commission C.D.J.T. : Lucas LEBLOIS

### **Point sur les compétitions jeunes**

#### **Challenge Première Licence**

Le record de participation de l'an dernier a été battu avec 113 participants, soit 4 de plus que la saison précédente. Quinze clubs différents étaient représentés. Compte tenu du nombre important d'inscrits, la compétition s'est à nouveau déroulée sur deux salles.

#### **Challenge Jeunes**

La participation est également en hausse avec 86 joueurs engagés, soit 12 de plus que l'an passé. Treize clubs étaient représentés.

#### **Interclubs départementaux**

Organisés à Châteauroux, les Interclubs départementaux ont réuni 36 équipes, établissant un nouveau record de participation avec 7 équipes supplémentaires par rapport à la saison précédente.

#### **Interclubs régionaux (14 juin)**

Onze équipes indriennes étaient engagées :

- 5 équipes du LBC ;
- 2 équipes du TTBLB ;
- 2 équipes du CTTD ;
- 1 équipe du CTTR ;
- 1 équipe du CPL.

Mention spéciale à Léo Brialix, auteur d'un parcours parfait avec une victoire dans chacun de ses matches, dont une contre le champion du Centre en catégorie poussin.

À noter également la très belle première place obtenue par les juniors du TTBLB.

Le LBC termine quant à lui à la 5e place du Challenge régional Interclubs.

#### **Open moins de 10 ans à Issoudun**

L'épreuve a rassemblé 44 participants contre 50 l'an dernier. En revanche, la diversité des clubs représentés progresse avec 10 clubs présents, soit 3 de plus que lors de la précédente édition.

#### **Open du Berry à Bourges**

Sur les 117 participants, 48 étaient issus de l'Indre. Le département remporte pour la troisième année consécutive le trophée mis en jeu face au Cher.

## **Finales départementales à Déols**

La compétition a réuni 90 joueurs de moins de 19 ans, dont 10 filles. Si la participation féminine est en légère progression par rapport à l'année dernière, elle demeure encore insuffisante.

## **Critérium fédéral**

Les jeunes représentaient 85 des 197 participants recensés sur l'ensemble des tours, soit 43 % de l'effectif total contre 41 % la saison précédente.

## **Point sur les licences**

Le comité compte 1 180 licenciés au total, dont 482 jeunes. Parmi eux, 63 sont des licenciées féminines, soit 13 % des effectifs jeunes.

## **Point sur les actions du CDJT**

### **Stage avec hébergement**

Pour la deuxième année consécutive, un stage avec hébergement a été proposé. Il a accueilli 24 jeunes contre 20 l'an passé. L'encadrement a également été renforcé avec davantage de cadres et de relanceurs, permettant de proposer un stage de grande qualité. Cette formule est à reconduire la saison prochaine.

### **Détection du mercredi matin**

Comme annoncé l'année dernière, le nombre de séances de détection a été augmenté, passant de 7 à 10 dates. Ces séances continuent d'être organisées dans différents clubs du département.

J'encourage l'ensemble des clubs à y participer en accompagnant leurs jeunes joueurs. Ces regroupements constituent un véritable levier de progression collective et seront reconduits la saison prochaine.

## **15) Commission Matériel : Sébastien DEPOND**

Bonjour à tous,

Pour la commission matérielle, il n'y a pas eu grand-chose à signaler lors de la première phase. La deuxième phase a été un peu plus chargée.

Sylvie m'a demandé de réaliser un podium à partir d'un cahier des charges qu'elle avait rédigé sur une feuille volante. Voici le résultat. Il me reste à trouver une sacoche de rangement adaptée, de type sacoche à dessin, pour pouvoir les transporter et les stocker facilement.

Nous avons également réceptionné des dalles de sol ainsi qu'une table de ping-pong d'extérieur offerte par la Ligue. Avec l'aide de Benjamin, la table a été montée. Pendant ce temps, Sylvie a pu identifier une vingtaine de chaises pliantes qu'elle a récupérées, par l'intermédiaire de Daniel Bligand, auprès du Conseil départemental.

Voilà pour ce qui me concerne.

Je vous remercie et vous souhaite de très bonnes vacances.

## 16) Rapport de l'animateur technique départemental : Aurélien THOMAS

Bonsoir à toutes et à tous,

Après une saison 2024-2025 marquée par une succession de records, la saison 2025-2026 entre elle aussi dans l'histoire du tennis de table Indrien.

Comme cela a été évoqué dans les différents rapports présentés ce soir, notre département compte désormais 1 181 licenciés répartis dans 26 clubs. Il s'agit d'un résultat remarquable qui confirme la dynamique exceptionnelle de notre sport.

Avec un ratio d'environ 5,5 licenciés pour 1 000 habitants, l'Indre se situe largement au-dessus de la moyenne nationale, qui avoisine les 3,7 licenciés pour 1 000 habitants. Il est peut-être temps de ne plus considérer notre département comme le plus petit de la Ligue, mais plutôt comme l'un des territoires les plus performants en termes de densité de pratiquants (Top 10 national).

Cette réussite est le fruit du travail quotidien mené par vous, les clubs, les dirigeants, les bénévoles, les entraîneurs ainsi que l'ensemble des acteurs qui œuvrent au développement du ping.

Cette croissance des effectifs se répercute naturellement sur la participation aux compétitions, comme en témoignent les statistiques présentées dans votre livret. Certaines manifestations nécessitent désormais l'utilisation de plusieurs salles, entraînant une organisation plus complexe, la mobilisation d'un plus grand nombre de juges-arbitres, une augmentation des coûts et un engagement accru des bénévoles des clubs pour l'accompagnement des joueurs. Cette évolution nous conduit à adapter nos organisations, à faire évoluer nos habitudes, nos mentalités et à porter un regard nouveau sur nos modes de fonctionnement.

La pérennité des effectifs repose maintenant sur notre capacité à accueillir durablement nos adhérents. Il nous faut donc réfléchir aux règlements de nos épreuves, former les futurs dirigeants, entraîneurs et bénévoles, tout en continuant à offrir des conditions d'accueil attractives et de qualité.

Pour la saison prochaine, plusieurs axes de travail se dégagent :

- poursuivre le développement de la pratique chez les jeunes, notamment à travers le Festi' Beach, le Tour de l'Indre des Sports et la journée UGSEL, soit plus de 2 500 jeunes ayant eu une raquette de tennis de table en main au cours de 25 journées d'animation ;
- renforcer les partenariats avec les établissements scolaires ; cette saison, six écoles ont bénéficié d'interventions représentant près de 350 élèves initiés, avec des créneaux programmés chaque jeudi matin
- accompagner la formation des entraîneurs, arbitres et dirigeants, avec déjà cinq personnes engagées en formation Initiateur de Club, quatre en Animateur Fédéral et de potentielles entrées en formation BPJEPS
- soutenir les clubs dans la mise en œuvre de leurs projets de développement et de création d'emploi ;
- maintenir un haut niveau de qualité dans l'organisation des compétitions départementales, tout en poursuivant la réflexion sur l'offre compétitive destinée aux jeunes et aux adultes stagnants à 500 points, en s'inspirant notamment des tournois spécifiques existant dans d'autres territoires ;
- favoriser la détection, l'accompagnement et l'épanouissement des jeunes à potentiel grâce à huit journées de détection pour les poussins et benjamins, un stage de trois jours avec hébergement et des actions d'entraînement menées tout au long de la saison sportive.

De nombreux défis donc et un programme chargé s'annonce encore !

Mais grâce à l'engagement de chacun d'entre vous, le ping dans l'Indre poursuit sa progression et dispose aujourd'hui de bases solides pour continuer à grandir. De 600 adhérents en 1998 à presque 1200 en 2026, cela montre le travail effectué et le chemin parcouru.

Continuons ensemble à faire de notre département une terre de développement, de formation et de réussite pour le tennis de table.

Merci de votre attention et bonne fin de réunion.

## 17) Rapport Financier : Daniel BLIGAND

### Remerciements

- A tous les responsables des différentes commissions pour la remontée des infos comptables.
- A Éric pour la facturation générale et pour son dévouement pour présenter ce rapport financier compliqué.
- A Michel et Pascal pour les comptes liés à l'arbitrage,
- A Michel et Bernard pour les corpos,
- A Sylvie pour la validation et la ventilation des factures fournisseurs et prestataires.
- A tous les trésoriers des clubs pour leur disponibilité et la qualité de leur gestion financière, essentielle au bon fonctionnement de la trésorerie du CITT36.

Retour sur le compte de résultat de la saison précédente

L'arrêté provisoire des comptes présenté lors de notre dernière AG faisait apparaître un solde positif de 1 139,34 €. Par la suite, quelques recettes complémentaires ainsi que plusieurs dépenses supplémentaires ont été enregistrées.

Au final, l'exercice 2024/2025 se clôture sur un résultat positif de 956,88 €.

Résultat des comptes de cette saison

Cette saison 2025/2026 a été plus compliquée que les années précédentes en raison principalement d'une augmentation significative des charges. L'arrêté des comptes au 14 juin fait apparaître un déficit de 414 €

« A lire en parallèle du Compte de résultat »

Les recettes : prévues au BP 53 750 € - réalisé 58 688 €!!

Malgré tout, il y a eu une petite hausse des recettes

- Petit surplus constaté, il provient à la fois de la progression du nombre de licenciés et de la revalorisation des licences, une mesure anticipée et intégrée dans notre stratégie lors de l'AG de la saison dernière afin de sécuriser l'équilibre financier du comité. Mais ce surplus a été insuffisant au final.
- La ré-affiliation se maintient.
- Les interventions d'AT se maintiennent
- Les corpos sont en baisse

- Les subventions sont également en baisse et tout nous laisse à penser que nous sommes sur une tendance à la baisse pour les saisons à venir. On sait déjà que la subvention de début de saison « ANS » sera réduite de 1000 €.

Les dépenses : prévues au BP 53 750 € - réalisé 59 168 €

- Les achats de fournitures administratives et sportives sont en légères hausses en raison d'une augmentation des achats des récompenses et de l'abonnement à WIX pour 3 années.

- On a reçu un rappel sur les 3 dernières années concernant une participation à la base de données GIRPE et SPID V2 de 720 €. La FFTT ne nous avait pas envoyé les factures.

- Les frais de déplacement sont contenus.

- La gestion des compétitions en augmentation, plus de participants aux différentes épreuves et augmentation significative du tarif d'hébergement pour le stage départemental jeunes.

- Arbitrage, augmentation très importante en raison d'un accroissement des compétitions et de l'augmentation du tarif des prestations d'arbitrage pour les JA.

- Gestion du salarié, augmentation importante avec un changement de catégorie tout à fait justifié, mais non prévu au BP. Soit environ 2500 €. Auquel, il faudra dorénavant ajouter annuellement l'IFC de 1000 €. (Faire un explicatif de l'IFC)

- Les charges externes petites hausses.

- Les charges de subventions, induites pour les subventions à objectifs augmentent légèrement.

Réaffectation du déficit

Pas de bénéfice : Mais je propose d'affecter ce déficit estimé de 414 € au report à nouveau, ce qui viendra diminuer les fonds placés sur notre livret (anticipé et prévue à cet effet).

## BUDGET PREVISIONNEL

Le compte de résultat de cette saison présente un déficit estimé à 414 €. Pour rétablir l'équilibre dès la prochaine saison, nous prévoyons une revalorisation des tarifs et des amendes (des interventions de notre Conseiller Technique de 20 à 25 € de l'heure et de l'amende pour absence de la réunion de rentrée et de l'AG de 35 à 50 €). Cette décision s'inscrit dans une démarche d'anticipation : De plus, la FFTT a annoncé une refonte complète des tarifs des licences en 2027/2028, ce qui entraînera mécaniquement une baisse de recettes au niveau du comité. En ajustant nos tarifs dès maintenant, nous sécurisons la trésorerie du comité.

Descriptif du budget prévisionnel :

Pour le budget prévisionnel, nous avons construit un scénario réaliste et prudent.

Côté recettes, nous partons sur une base similaire à cette saison, mais en intégrant plusieurs éléments importants :

- L'augmentation des charges incompressibles,

- La baisse ou la stagnation des subventions,

- La hausse des charges d'arbitrage,

- Et la revalorisation nécessaire de certains tarifs pour maintenir l'équilibre.

Côté charges, notre marge de manœuvre reste très limitée. La plupart des dépenses sont imposées : obligations fédérales, arbitrage, fonctionnement minimal du comité. À cela s'ajoute l'augmentation des charges liées à notre salarié, notamment la prise en compte progressive de son indemnité de fin de carrière, qui représente un engagement financier obligatoire pour le comité.

Nous devons donc contenir strictement ces charges, tout en assumant nos responsabilités employeur et nos missions auprès des clubs.

En résumé, ce budget prévisionnel est construit pour rester à l'équilibre malgré un contexte moins favorable, et pour anticiper les évolutions à venir, notamment la révision des tarifs des licences annoncée par la FFTT pour 2027/2028, qui aura un impact négatif sur nos comptes.

Distribution des documents complémentaires trésorerie, CR et BP.


## Compte de résultat CITT36

Libellé d'exploitation	2025/2026	2024/2025	évolution	0		
				Juin	Fin exercice	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Cotisations générales de fonctionnement	37 397,29	39 694,50	-5,8%	6224,7	43 621,99	
<i>Facture générale clubs</i>	25 718,90	25 709,50	0,0%	3754,7		
<i>Réaffiliation</i>	715,00	687,00	4,1%	0		
<i>Interventions club Aurélien</i>	10 098,39	12 257,50	-17,6%	2300		
<i>Corpo</i>	865,00	1 040,50	-16,9%	170		
Produits de tiers financeurs / Subventions	12 525,00	15 440,00	-18,9%	2000	14 525,00	
Subventions de fonctionnement	9 225,00	9 900,00	-6,8%			
Subventions à objectif	3 300,00	5 540,00	-40,4%	2000		
Autres produits	446,56	3,39	13072,9%	94	540,56	
<b>Total I Recettes</b>	<b>50 368,85</b>	<b>55 137,89</b>	<b>6,4%</b>	<b>8 319</b>	<b>58 688</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achat de fournitures sportives	3 099,08	2 758,73	12,3%	0	3 099,08	
<i>Matériels</i>	1 129,02	549,16	105,6%	0		
<i>Récompenses : coupes, médailles etc...</i>	1 970,06	2 209,57	-10,8%	0		
Achat de fournitures administratives	2071,73	3 104,43	-33,3%	0	2 071,73	
Versements cotisations Fédérations / Ligue du centre	848,99	104,00	716,3%	0	848,99	
Frais de déplacement	4401,65	5 063,45	-13,1%	487	4 888,65	
Fêtes et cérémonies	216,23	438,38	-50,7%		216,23	
Gestion des compétitions	4 317,20	3 015,90	43,1%	108	4 425,20	
<i>Corpo</i>	0,00	551,80	-100,0%			
<i>Challenge Jeanine JAMET</i>	240,90	0,00		108		
<i>Compétition jeune, SDJ et détection</i>	4 076,30	2 464,10	65,4%			
Arbitrage	3 632,72	3 035,05	19,7%	50	3 682,72	
<i>Indemnités Juge arbitre</i>	2 808,40	2 385,00	17,8%			
<i>Participation aux frais de déplacement JA</i>	824,32	650,05	26,8%			
<i>Charges diverses: formation JA</i>	0,00	100,00	-100,0%	50		
Gestion salarié	30 205,73	30 477,94	-0,9%	3756	33 961,73	
Salaires	19 304,86	19 542,49	-1,2%	1801		
Charges sociales	10 223,12	10 204,21	0,2%	800		
Autres charges de personnel	677,75	731,24	-7,3%	1155		
Charges externes	2 150,86	2 016,26	6,7%		2 150,86	
<i>Frais bancaire</i>	224,51	111,00	102,3%			
<i>Assurance</i>	486,35	465,26	4,5%			
<i>Loyer MDS</i>	1 440,00	1 440,00	0,0%			
Charges induites subventions à objectifs	2 107,82	4 166,87	-49,4%	1280	3 387,82	
Déplacements	493,50	1 331,00	-62,9%			
Location matériels	789,32	957,37	-17,6%			
Sous traitance transport	825,00	1 878,50	-56,1%	1280		
Divers charges	218,66	0,00		150	368,66	
<b>Total II Charges</b>	<b>53 270,67</b>	<b>54 181,01</b>	<b>-1,7%</b>	<b>5 831</b>	<b>59 102</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 901,82</b>	<b>956,88</b>	<b>-403,3%</b>	<b>2 488</b>	<b>-414,12</b>	

Vérifié le 15 juin 2026 à Chateaufort  
 Certifié sincère et exact  
 Yannick KIRRET      Jean DENTO

## Budget Prévisionnel 2026/2027 CITT36

Prévisionnel Saison : 2025 / 2026 du 01 juillet 2025 au 30 juin 2026	2026/2027
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Cotisations générales de fonctionnement	44700
<i>Facture générale clubs</i>	31900
<i>Réaffiliation</i>	900
<i>Interventions club Aurélien</i>	11000
<i>Corpo</i>	900
Produits de tiers financeurs / subventions	13000
Subventions de fonctionnement	
Subventions à objectif	
Autres produits	0,00
<b>Total I Recettes</b>	<b>57 700,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Achat de fournitures sportives	2500
<i>Matériels</i>	
<i>Récompenses : coupes, médailles etc...</i>	
Achat de fournitures administratives	1800
Versements cotisations Fédérations / Ligue du centre	
Frais de déplacement	4800
Fêtes et cérémonies	200
Gestion des compétitions	4000
<i>Corpo</i>	
<i>Challenge Jeanine JAMET</i>	
<i>Compétition jeune, SDJ et détection</i>	
Arbitrage	3700
<i>Indemnités Juge arbitre</i>	
<i>Participation aux frais de déplacement JA</i>	
<i>Charges diverses: formation JA</i>	
Gestion salarié	35000
Salaires	
Charges sociales	
Autres charges de personnel	
Charges externes	2200
<i>Frais bancaire</i>	
<i>Assurance</i>	
<i>Loyer MDS</i>	
Charges induites subventions à objectifs	3500
Déplacements	
Location matériels	
Sous traitance transport	
Divers charges	
<b>Total II Dépenses</b>	<b>57 700,00</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0,00</b>

Yannick HIRBET  


Jean BENT.  


## **18) Rapport des Vérificateurs aux comptes : Jean BENTO**

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, tous les documents comptables ont été vérifiés le 15 juin 2026 par Jean BENTO et moi-même en présence de Daniel BLIGAND.

Tous les justificatifs des recettes et des dépenses dûment répertoriés ont été présentés et contrôlés.

Daniel BLIGAND a répondu à nos demandes de précisions.

La comptabilité du COMITE DE L'INDRE DE TENNIS DE TABLE arrêté à la date du 14 juin 2026 est très bien tenue et saine.

Daniel BLIGAND s'acquitte avec sérieux et compétence de sa fonction de trésorier.

En conséquence, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes ainsi présentés.

Vérification effectuée à Châteauroux le 15 juin 2026.

Yannick HIRBET

## **19) Vote du Budget Financier :**

Le budget déficitaire est Approuvé à l'unanimité.

## **20) Vote pour l'affectation du résultat :**

Le report sur l'exercice de la saison suivante est adopté à l'unanimité.

## **21) Vote pour le Budget Prévisionnel :**

Dans le budget prévisionnel il a été prévu l'augmentation des interventions de notre CTD DE 20 € à 25 € et la revalorisation de l'amende pour absence à l'AG et à la réunion de rentrée des clubs de 35 € à 50 €.

Le budget et les augmentations sont approuvés à l'unanimité

## **22) Election des Vérificateurs aux Comptes :**

Mr Yannick HIRBET et Mr Jean BENTO se représentent et sont élus à l'unanimité pour la prochaine saison.

## **23) Rapport du Secrétaire Général : Dominique BECHARD**

Bonjour à toutes et à tous,

Grâce à vous, nous avons réalisé une saison au cours de laquelle nous continuons à progresser en nombre de licenciés (1 179 au 17/06/2026).

### **Une nouveauté concernant les dates du championnat par équipes**

Nous sommes revenus à l'ancienne formule :

- 1re phase : de septembre à décembre ;
- 2e phase : de janvier à fin mai.

Nous n'avons enregistré qu'un seul forfait lors du championnat par équipes départemental, ce qui constitue une progression.

Pour rappel, lorsque cela est possible, vous pouvez disputer une rencontre à trois joueurs. Cela permet d'éviter l'amende, même si la rencontre est perdue sur le score de 14 à 0. Les matchs effectivement joués restent toutefois acquis.

Malgré cette excellente saison, nous devons rester vigilants quant à l'évolution de notre situation dans les années à venir :

- Les aides peuvent diminuer ;
- Les hausses de coûts dans différents secteurs se poursuivent ;
- Des imprévus peuvent survenir.

Les compétitions jeunes rencontrent toujours autant de succès, avec une participation importante.

Concernant le championnat par équipes, les murs de vos salles ne sont pas extensibles. Avant d'inscrire vos équipes, assurez-vous que vous disposez de la capacité nécessaire pour accueillir les équipes adverses.

Pour vos capitaines d'équipe, merci de vérifier dans SPID que leurs coordonnées sont exactes, notamment leur numéro de téléphone. Cela permettra d'éviter certaines erreurs.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site officiel du Comité

<https://www.comiteindretennisdetable.com/>

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

#### **24) Rapport de la Présidente :**

Cette saison, nous avons eu 1180 licences soit 41 de plus que la saison dernière et nous avons battu le record de la saison précédente. Je remercie les clubs d'avoir accueilli tous ces nouveaux licenciés.

Comme vous pouvez le constater, les finances sont déficitaires malgré une augmentation du nombre des licenciés.

Sur le plan sportif, nous avons aucune descente de régional. Argenton et Déols qui jouaient en PR montent en R3.

Pour la saison 2026/2027, le championnat 1ère phase commencera le week-end du 18 septembre 2026 jusqu'au week-end 11 décembre 2026 ; la 2<sup>ème</sup> phase débutera le week-end du 15 janvier 2027 pour finir le week-end 28 mai 2027.

Je vous précise que pour la saison prochaine, il y a une évolution concernant le certificat médical qui vous a été expliqué lors du rapport de la commission sportive pour une date d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Sur le tarif des amendes, nous allons toutes les appliquées y compris celle pour le forfait individuel d'un montant de 20 €.

Cette année, dans vos enveloppes, nous avons mis le calendrier de la saison prochaine.

Je remercie tous les bénévoles et les dirigeants des clubs de nous avoir aidé dans toutes nos actions, animations et organisations.

Bonnes vacances à tous.

## 25) Présentation et élection de nouveaux Candidats :

Aucun candidat

## 26) Vœux et questions diverses :

Aucun vœu.

## 27) Allocution des Personnalités :

Mr ROUALDES Maire de Luant a particulièrement apprécié le nombre de participants et la bonne tenue de cette Assemblée.

## 28) Remise des récompenses :

Challenge Robert MAREST : l'US. ARGENTON est vainqueur de la saison 2025/2026. Une réplique a été remis au club

Challenge de Progression : Vainqueur : US ARGENTON

Challenge François REIGNOUX : Vainqueur le club de l'US ARGENTON

## 29) Remise des Mérites Départementaux

### Bronze 🏆

BAILLY MICHEL (CTTD)

BERRY VINCENT (ASPO)

BEURROIS PASCAL (LBC)

BREJAUD CHRISTOPHE (CTTD)

BORNARD GEOFFROY (USSM)

COTTE DENIS (CTTR)

DUBOIS LAURE (USA)

GIRARD JOANNA (TPV)

LAGANE JEAN FRANCOIS (ASPO)

LEBLOIS LUCAS (TTBLB)

LETORT THIERRY (CTTR)

LHERMITE ERIC (ATTL)

MACKER MYLENE (USP)

ORLIAC REMY (ATTL)

PERSONNE LAURENT (PPC)

SMAGGHE QUENTIN (TPV)

## Argent 🖐️

BLIGAND DANIEL (USP)  
BORNET OLIVIER (USSM)  
GIEN JEAN LUC (CPV)  
HENAULT SYLVIE (CPB)  
LAVENU EMMANUEL (ASTTP)  
LEBON DIDIER (USAI)  
LINDOR MICKAEL (TTBLB)  
MARCHAND ERIC (USA)  
MARTINIERE OLIVIER (ASPO)  
MERCIER DAMIEN (LBC)  
MOTTEAU BENJAMIN (PPCI)  
NIVET MAGALI (CPB)  
PERDREAU JEROME (ATTC)  
PISCOU ERIC (PPCI)  
SIMON PIERRE ANDRE (C2TM)

## Or 🖐️

BIZIEUX PASCAL (ATTL)  
JAVAUDIN CHRISTIAN (LCTT)  
LAINEZ CHRISTIAN (PPCI)  
MORET RICHARD (USA)  
TESTU NICOLAS (ATTC)  
TIXIER GERARD (ASPO)

**30) Clôture de l'Assemblée Générale à 22 h 00.**